

Nouveau coup dur pour la retraite flexible

L'introduction de la retraite flexible est en passe de devenir l'Arlésienne de la politique sociale. Offrir une vraie possibilité de départ à la retraite avant l'âge de 65 ans, échéance qui vaudra désormais pour les deux sexes, était pourtant l'un des objectifs majeurs de la onzième révision de l'AVS.

Dans sa session extraordinaire de mai 2001, le Conseil national avait accepté de consacrer 400 millions au financement de la retraite flexible, alors même que la majorité de sa commission en proposait le double. Cette décision avait été prise du bout des lèvres par une seule voix d'écart. Cette première couleuvre paraissait déjà difficile à avaler.

Les thuriféraires du principe de la neutralité des coûts, dans la réforme des assurances sociales, ont bien entendu repris leur bâton de pèlerin. Plus étrange, les démocrates-chrétiens se sont distancés de la solution retenue, avec leur aval, par la Chambre du peuple en proposant devant le Conseil des États une solution de «rentes-ponts» manifestement boiteuse. Déçus du rejet de leur proposition, les sénateurs démocrates-chrétiens se sont alors ralliés à la diminution purement actuarielle de la rente, qui a été retenue grâce à leur soutien. Avec cette solution, les femmes paieront en effet un lourd tribut à cette révision de l'AVS, tant par le relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans que par la suppression du taux favorable qui leur avait été garanti dans la dixième révision en cas de départ anticipé à la retraite, en com-

pensation du relèvement de l'âge de la retraite à 64 ans. Il est totalement inacceptable que ces sacrifices ne soient pas compensés par la possibilité de bénéficier d'une rente de vieillesse suffisante dès 62 ans.

Une AVS moderne passe nécessairement par une plus grande flexibilité de l'âge de la retraite. Il ne s'agit pas d'inciter les personnes à cesser plus tôt leur activité professionnelle - les restructurations s'en chargent au besoin - mais d'offrir et surtout de rendre possible cette solution, en particulier pour celles qui exercent des travaux pénibles et qui ont une espérance de vie plus faible. Or, selon le calcul purement actuariel retenu par le Conseil des États, une retraite à 62 ans pour les salariés modestes ne serait qu'un leurre en raison de la diminution imposée de la rente de 16,56%, alors que le Conseil national proposait une baisse de 11,3%. Par-dessus le marché, le Conseil des États a refusé d'abaisser le seuil minimal d'entrée à la LPP de telle sorte que les personnes à bas revenu se voient également refuser une retraite anticipée par le biais plus aléatoire du deuxième pilier.

Le Conseil national peut encore imposer son modèle dans l'élimination des divergences, sans quoi un référendum se chargerait de faire passer toute la onzième révision à la trappe. AD

**Une AVS
moderne passe
nécessairement
par une plus
grande flexibilité
de l'âge
de la retraite.**

Sommaire

Asile: Gare aux conclusions hâtives (p. 2)

SIDA: Les virus de la recherche (p. 3)

Nucléaire: Economiser et rationaliser (p. 4)

Nucléaire: Le coût réel de l'énergie atomique (p. 5)

Point de vue: La Turquie est-elle soluble dans l'Union européenne (p. 6)

Note de lecture: Les limites de l'injustice (p. 7)

Gare aux conclusions hâtives

L'analyse superficielle des résultats de la votation sur l'asile conduit à souligner, une fois de plus, le clivage linguistique. A nouveau la fameuse barrière des röstis a divisé Allemands et Romands. Il est vrai que les premiers ont donné une légère majorité à l'initiative de l'UDC alors que les seconds l'ont globalement rejetée. Mais la lecture cantonale des résultats donne une image déformée de la réalité. Et même si l'on se réfère au clivage linguistique, ce critère ne joue pas pleinement puisque Berne, Bâle-Ville, Lucerne et Zoug ont rejeté l'initiative. Par ailleurs la grande majorité des chefs-lieux cantonaux lui ont dit non. Berne et Fribourg l'ont même refusée plus largement que Lausanne et Genève.

Le fossé ville campagne semble être plus déterminant et il va de pair avec les niveaux de formation et de revenu. C'est

lui qui divise principalement la Suisse aujourd'hui. Mais il faut attendre les résultats de l'analyse Vox pour en avoir la confirmation.

Débat défaillant

Au soir du 24 novembre, des commentateurs n'ont pas hésité à pronostiquer un raz-de-marée de l'UDC aux élections fédérales de 2003. C'est aller bien vite en besogne. Le vote populaire ne traduit pas d'abord une orientation partisane mais une préférence par rapport à un objet isolé. On a pu observer ce phénomène à propos de la Loi sur le marché de l'électricité et de la révision de la Loi sur l'assurance chômage: le refus de la première, prôné par la gauche, a triomphé grâce à un apport substantiel de l'électorat de la droite nationaliste. Et il ne fait pas de doute que l'acceptation de la seconde a

bénéficié des voix de la gauche. Là également le sondage Vox devrait le confirmer.

Cette votation a montré, une fois de plus, l'importance de l'engagement - trop faible à cette occasion - des autorités, des élus et des partis. Ni le Conseil fédéral ni les partis n'ont véritablement mouillé leur chemise. Face à un malaise diffus engendré par les scandales économique-financiers à répétition, la situation tendue sur le marché du travail et, de manière plus générale, l'insécurité quant à l'avenir, la confrontation des arguments se révèle indispensable. Car laisser libre le terrain du débat et traiter par le mépris ce qu'on qualifie un peu rapidement de phénomène xénophobe, c'est favoriser l'émergence d'un bouc émissaire - dans le cas particulier les requérants d'asile - à qui l'on peut faire porter la responsabilité de frustrations multiples. jd

Economie

Néocapitalisme d'Etat

Dans ses *Leçons familières d'économie politique* (1947), le jésuite Philippe de Soignies écrit «Comme le diable interrogé par le Christ dans l'Évangile, le capitalisme soumis à un interrogatoire d'identité devrait répondre: je suis légion, car je suis tout à la fois: fascisme, mur d'argent, dictature, provocation, etc.». Le capitalisme d'Etat adopte, lui aussi, des formes variées selon le régime qu'il sert. Celui des Egyptiens, deux mille ans avant notre ère, diffère de ceux que nous avons connus à notre époque.

Actuellement on assiste à sa renaissance sous des formes que nous sommes tentés d'appeler «néocapitalisme d'Etat». Quand une collectivité publique, que ce soit la Confédération, un canton ou une commune transforme

une administration en une entreprise autonome d'économie collective, elle renonce à gérer directement un service public sans le privatiser. Certains le regrettent alors qu'en 1911, le socialiste belge Emile Vandervelde, dans sa brochure intitulée *Le socialisme contre l'Etat* jugeait indispensable la séparation de «l'Etat-gouvernement et de l'Etat-industriel».

Que se passe-t-il ces temps? Quelques exemples: les services d'électricité de trois villes suisses envisagent d'acquérir l'entreprise *Cablecom* qui diffuse des programmes de télévision par câble, les Entreprises électriques fribourgeoises augmentent leur participation dans *Frigaz*, société de gaz du canton de Fribourg, les CFF acquièrent la compagnie de chemin de fer *Mittel-Thurgau-*

bahn. Deux entreprises publiques du canton de Berne - dont la Banque cantonale - achètent des participations importantes dans la Holding du chemin de fer de la Jungfrau et les électeurs de la capitale acceptent de créer une entreprise nouvelle, la *Stadtbauten Bern* (StaBe), pour mieux gérer la fortune immobilière de la ville et la libérer des règles rigides de la réglementation cantonale (qui impose des amortissements fixes dégageant des réserves occultes inutilisables). Evidemment, des opposants se sont plaints du manque de contrôle démocratique. N'est-ce pas ce que Vandervelde nomme «l'Etat gendarme»? Les droits de l'entreprise seront fixés dans un règlement établi par l'Etat.

Le professeur Edgar Milhaud, à l'Université de Genève, avait

créé le CIRIEC (Centre international de recherche et d'information sur l'économie collective). Une section suisse avait été constituée au milieu du siècle passé. Dans une conférence donnée en 1956 à une journée de travail de cette section, l'ancien Conseiller fédéral Ernest Nobs avait parlé de «L'Etat de l'économie collective». On trouve cette phrase dans sa conclusion: «Pour maintenir et développer davantage les institutions d'économie collective de notre pays, il serait d'un grand intérêt de forger les armes d'une économie vraiment sociale».

Peut-être le «néocapitalisme d'Etat» permet d'atteindre ce but plus que la pure gestion administrative et bureaucratique. A condition, évidemment, de le vouloir. cfp

Les virus de la recherche

L'histoire du combat contre le SIDA est exemplaire. Les espoirs et les déceptions se sont succédé au rythme des relations tumultueuses entre chercheurs et bailleurs de fonds pris en otages par les médias.

Beaucoup de chiffres pour la journée mondiale du SIDA. J'en retiens deux: en 2002, environ trois millions d'êtres humains sont décédés de cette maladie, mais on estime à cinq millions le nombre de personnes nouvellement infectées. L'épidémie continue donc sa progression.

Il y aura bientôt vingt ans que l'agent du SIDA, le VIH, a été identifié. Les deux grands protagonistes de cette découverte, Luc Montagnier (Institut Pasteur, Paris) et Robert Gallo (Université du Maryland, Boston) se sont (presque) réconciliés alors qu'ils avaient perdu leur temps dans des péripéties judiciaires qui ont même amené, à un moment donné, un accord entre le premier ministre Jacques Chirac et le président Ronald Reagan.

Malgré l'évolution terrible de la pandémie, il faut relever que la recherche sur le SIDA est l'histoire d'un succès. En effet, le VIH a été identifié comme la cause du SIDA deux ans et demi après les premiers cas de maladie (1981). Il a fallu deux autres années seulement pour que des tests de sang soient commercialisés, réduisant ainsi à zéro (dans les pays riches) la transmis-

sion par transfusion sanguine. Deux ans plus tard encore c'est l'introduction du premier agent thérapeutique anti-VIH, l'AZT.

La recherche malgré les doutes

Les chercheurs, actifs dans le domaine des rétrovirus, ont longtemps mené une existence discrète. A partir de modèles animaux on postulait dans les années septante l'origine rétro-virale de cancers humains; les résultats cliniques tardant à venir, les programmes de recherche furent arrêtés. L. Montagnier raconte, par exemple, les années infructueuses à détecter des rétrovirus dans des cultures cellulaires obtenues par des biopsies de patients. Ces équipes ont pu se maintenir car elles avaient réussi, à l'intérieur d'un programme, voulu par les instances politiques, à développer les outils de base de la recherche fondamentale, en particulier des protocoles toujours plus efficaces de cultures de cellules; quand les programmes officiels ont été interrompus, ces équipes étaient protégées par des institutions puissantes capables d'en assurer le maintien à long terme. Il faut ajouter à cela la collabora-

tion intense de laboratoires «périphériques», et voilà probablement les raisons qui expliquent la rapidité de l'identification du virus du SIDA.

La promptitude avec laquelle l'AZT a été introduite est due à la détermination des organisations de malades, qui ont fait «sauter» certaines étapes canoniques de l'expérimentation clinique.

Les nuisances médiatiques

Rétrospectivement, la médiatisation intense de chaque «petite» découverte fut nuisible. Ainsi, le non-respect d'un embargo par un journaliste, provoqua une conférence de presse hâtive de la part des supérieurs de R. Gallo - sans invitation de L. Montagnier - et déclencha ensuite une guerre des priorités coûteuse. Autre exemple: le travail à partir de biopsies des patients. Or, l'échange transfrontalier de ce matériel d'étude amène en biologie des contaminations

involontaires dont quelqu'un finira bien par découvrir, à l'aide de son protocole, le cofacteur troublant. Mais si chaque échantillon est accompagné d'un journaliste et d'un juriste - ce qui fut le cas lors de la guerre des droits sur le test sanguin - le travail des chercheurs devient impossible.

Après les années rapides, voici le ralentissement. Les trithérapies sont introduites en 1995, et le *pipe-line* actuel de nouveaux agents anti-VIH s'est réduit (une demi-douzaine sont dans des phases avancées d'essais cliniques). Passer d'une chimiothérapie à vie à une guérison, c'est un défi majeur.

Le défi a aussi une composante politique, le transfert de technologie dans les pays les plus touchés et l'établissement commun de conditions correctes pour la mise au point et les tests d'un vaccin. *ge*

Science, novembre 2002.

Ils ne se plaignent pas

Quels cris aurait-on entendu si l'on avait prévu un prélèvement de 50 milliards de francs sur les 300 personnes plus fortunées de Suisse pour réduire l'endettement de l'Etat. Les folies de la bourse leur ont, paraît-il, fait perdre une telle somme l'année passée. Les données du mensuel *Bilanz* ont été reprises sans commentaire par une partie de la presse. Ne s'agit-il que de *peanuts*? *cfp*

Economiser et rationaliser

Dans ce troisième volet de la série consacrée au nucléaire, les auteurs préconisent une utilisation plus rationnelle de l'énergie et le développement de ressources alternatives à l'exploitation de l'atome.

Que diriez-vous à un boucher qui, pour continuer à vendre de la viande de vache folle, avancerait que ça coûterait beaucoup trop cher de la remplacer par du caviar ?

Que nous pourrions très bien manger de la viande de vache testée, même si elle coûte un peu plus cher, ou de la viande de porc, ou de volaille, qui sont meilleur marché, voire manger moins de viande.

De même, les études présentées périodiquement par les milieux favorables au nucléaire sont des rideaux de fumée pour nous faire oublier que le nucléaire est dangereux, que les déchets nucléaires sont des bombes à retardement, que le nucléaire est ruineux pour l'économie suisse.

Systématiquement les frais de mise à jour des installations nucléaires sont «oubliés», les primes d'assurance et les coûts de prise en charge des déchets nucléaires négligés. Systématiquement les stratégies présentées pour remplacer le nucléaire sont absurdes et ruineuses. Ainsi les partisans de l'atome ont montré que remplacer le nucléaire par des cellules photovoltaïques reviendrait à soixante milliards de francs, et que choisir l'option unique de centrales à gaz s'élèverait à quarante milliards, et ainsi de suite.

Loin des choix absurdes avancés par ces études, nous proposons une stratégie qui

privilégie le recours optimal à un panachage :

- Utilisation rationnelle de l'énergie.
- Développement des énergies renouvelables.
- Couplage chaleur-électricité.
- Réduction du solde exportateur positif.

Ce choix est non seulement favorable à l'environnement, mais aussi économiquement intéressant.

L'ensemble des mesures préconisées permettrait aux consommateurs d'économiser au moins un milliard de francs et de renoncer à l'électricité produite par le nucléaire en dix ans sans toucher au confort actuel.

Utilisation plus rationnelle du courant électrique

En 1989 le meilleur frigo consommait 330 kWh par an ; en 2002 175 kWh . Ampoules économiques et éclairage efficace fournissent la même lumière en consommant cinq fois moins de courant ; 30% au moins du courant nucléaire, et plus de 500 millions de francs, peuvent être économisés par l'amélioration du rendement des installations !

Limitation du chauffage électrique

Les tarifs absurdes du lobby nucléaire favorisent l'utilisation de 200 000 chauffages électriques directs, alors que leur rendement exergetique n'est

que de 7%. Cette consommation diminuerait de moitié si l'on remplaçait ces chauffages par des pompes à chaleur (comme à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne), par des chauffages à bois ou par d'autres systèmes ainsi qu'en améliorant l'isolation des bâtiments concernés. Ainsi, 500 millions de francs supplémentaires pourraient être économisés.

Développement des énergies renouvelables

Le potentiel de l'énergie solaire, du vent, de la biomasse, ainsi que les possibilités d'amélioration des centrales hydrauliques sont bien plus grands que ce que prétend le lobby nucléaire et permettront, d'ici 2030, de fournir 10% de la pro-

duction actuelle d'électricité. D'éventuelles augmentations de la consommation de courant seront couvertes à long terme par de nouveaux vecteurs énergétiques

Recours au couplage chaleur-électricité

Le potentiel de cette technique éprouvée est considérable. Elle peut facilement remplacer en hiver, là où la demande est la plus élevée, la moitié de la production des centrales nucléaires. Les compagnies d'électricité ont freiné son développement décentralisé pour ne pas porter tort au nucléaire.

Sortir du nucléaire implique la mise en œuvre de cette stratégie optimale pour notre sécurité, pour l'économie et pour l'environnement. ■

Conséquences de l'acceptation par le peuple de l'initiative «Sortir du nucléaire»

- La durée de fonctionnement des centrales existantes sera limitée à trente ans, ce qui correspond à des exigences minimales de sécurité .
- Tous les frais en rapport avec l'exploitation et la désaffectation des centrales seront assumés par l'industrie nucléaire et les entreprises connexes.
- Les collectivités auront leur mot à dire en matière de stockage des déchets nucléaires.
- Nos déchets nucléaires ne seront plus «retraités» et cesseront d'empoisonner la Manche, la mer d'Irlande et la mer du Nord.
- La Confédération devra clairement s'engager pour accroître l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, ce qui sera bénéfique à l'ensemble de l'économie suisse et contribuera à la création de dizaines de milliers d'emplois. ■

Le coût réel de l'énergie atomique

Tout le monde sait aujourd'hui que les centrales nucléaires sont les machines les plus complexes, les plus dangereuses et les plus chères que l'homme ait inventées pour chauffer de l'eau et produire de l'électricité.

La faillite économique du nucléaire est restée longtemps inaperçue car l'industrie de l'atome, indispensable pour produire en catimini des bombes nucléaires, a bénéficié dans la plupart des Etats de nombreux passe-droits. En Suisse, elle a pu compter sur :

- le financement disproportionné de la recherche et du développement. Plus de 3,2 milliards de francs à ce jour.
- la possibilité de ne pas s'assurer correctement. Un milliard de francs d'assurance RC pour nos centrales, alors que l'étude de la protection civile Katanos a montré qu'un

accident majeur coûterait à notre pays plus de 4300 milliards de francs.

- l'augmentation de la puissance des centrales, ce qui accroît d'autant les risques.
- l'autorisation d'économiser sur les frais d'entretien.
- les autorisations d'exploiter sans limites dans le temps, afin d'étaler les frais fixes. À l'origine les exploitants prévoyaient 20-25 ans. Aujourd'hui 50-60 ans, autant dire jusqu'à ce qu'un accident majeur ne les arrête.
- la possibilité de ne pas constituer toutes les réserves financières nécessaires au démantèlement des centrales.
- la certitude enfin, que les générations futures devront assumer la quasi-totalité du lourd fardeau de la gestion des déchets radioactifs...

Une étude allemande a montré que, sans les

avantages directs et indirects énumérés ci-dessus, le prix du kWh nucléaire serait supérieur à 2 fr. 50.

Tous les privilèges que le lobby nucléaire a obtenus ont pour effet de baisser artificiellement le prix du kWh nucléaire, mais aussi d'accroître les risques liés au fonctionnement «normal» des centrales. Alors que les autorités devraient s'y opposer, une majorité d'entre elles défend les intérêts des propriétaires de centrales plutôt que ceux de la population et de l'économie.

Et pourtant, malgré ces avantages inadmissibles, le courant nucléaire n'est pas concurrentiel. Le journal alémanique *K-tip*, spécialisé dans la défense des consommateurs, a montré que les Suisses payaient chaque jour plus d'un million de francs de trop à cause du choix nucléaire. ■

Sept bonnes raisons pour sortir du nucléaire

Un combat pour la vie

La contamination nucléaire a des conséquences dans l'espace et dans le temps qu'aucune autre forme de pollution n'atteint. Depuis Tchernobyl, les milieux pro nucléaires eux-mêmes admettent le risque d'une nouvelle catastrophe nucléaire. Mais, même sans accident, sans attentat toujours possible, les faibles doses de radioactivité disséminées dans l'environnement par le nucléaire ont des conséquences graves: cancers, leucémies, affaiblissement du système immunitaire...

Créer des emplois

La Suisse est un important exportateur de courant. Même en hiver le solde exportateur est positif, notre industrie ne risque donc pas de manquer d'électricité. Au contraire, les études d'experts ont montré que l'abandon progressif du nucléaire au profit d'une utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que le recours aux énergies renou-

velables, assurent plus d'emplois, et de qualité! La Suisse serait, en outre, moins dépendante de l'étranger.

Arrêter de produire des déchets

L'exploitation des centrales nucléaires produit du plutonium, dont une quantité aussi faible que 0,000013 gramme est déjà mortelle, ainsi que d'autres substances radioactives extrêmement toxiques, inconnues à l'état naturel. Il n'existe aucune solution sûre de stockage définitif. Le retraitement des déchets suisses empoisonne la mer du Nord. Demain, nous réclamerait-on des milliards de francs en dédommagement? Il est irresponsable de produire de l'énergie superflue en léguant les déchets nucléaires à nos enfants.

Le nucléaire est hors de prix

Dans les pays à économie libérale, les programmes nucléaires ont été stoppés parce que trop coûteux. Aucun opérateur privé, dans un

marché libéralisé, ne construit de centrale nucléaire. Les spécialistes de l'économie privée savent faire leurs comptes... En Suisse, de nombreuses compagnies essayent de se dégager du nucléaire. Les CFF ont réussi à le faire dans le cadre d'une transaction complexe avec ATEL. D'autres portent encore ce fardeau...

Pas de limites à l'effet de serre

Utiliser le nucléaire pour réduire les émissions de CO₂, gaz participant à l'effet de serre, est dérisoire: il est trente-deux fois plus efficace d'investir les mêmes capitaux dans l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Le nouveau terrorisme

Les attentats du 11 septembre à New York ont définitivement changé la donne, estime l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), l'organisme de l'ONU chargé de surveiller les centrales nucléaires dans le monde entier. Un avion de ligne lancé comme

une bombe contre une centrale nucléaire pourrait provoquer sa fusion en quelques heures, dégageant une radioactivité comparable à celle de Tchernobyl.

Vers une impasse

A terme toutes les énergies fossiles seront épuisées, l'uranium aussi. Seules les énergies renouvelables pourront assurer la qualité de vie de nos petits-enfants. La rationalisation de l'utilisation de l'énergie et les techniques énergétiques douces représentent un créneau industriel et commercial d'avenir. Les premiers pays qui l'investiront auront un net avantage. ■

Nicolas Morel, physicien, responsable de projets au Laboratoire d'énergie solaire et de physique du bâtiment, EPFL.

Christian van Singer, co-président du comité «Sortir du nucléaire», physicien, Master of Science in Energy Systems.

La Turquie est-elle soluble dans l'Union européenne?

La Turquie sera-t-elle reconnue comme candidate à l'Union européenne? Mieux encore, le compte à rebours du processus d'une adhésion négociée sera-t-il enclenché? Il est vraisemblable qu'à Copenhague les Quinze, sollicités instamment par Recep Tayyip Erdogan, vainqueur des dernières élections, joueront, plus patte de velours que jamais, au jeu du chat et de la souris. Ils ne diront pas «oui mais», ils diront, «oui, mais quand vous aurez...». Valéry Giscard d'Estaing a, sans précaution diplomatique, mit fin à l'hypocrisie du non-dit. Au oui conditionnel, il a opposé un non de principe. Le débat est enfin ouvert. La question est simple: Qu'est-ce que l'Europe? et si l'Europe peut être définie, où sont ses limites, ses frontières, physiques et spirituelles?

Les réponses multiplient les référents. M. Erdogan déclarait «nous sommes déjà européens puisque nous faisons partie de l'OCDE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN». Il aurait pu ajouter le vécu sportif des coupes européennes, la Turquie de l'UEFA! D'autres ont évoqué l'importance des communautés turques intégrées dans les pays européens, notamment en Allemagne, où l'interpénétration aurait déjà eu lieu. Aux liens tissés, certains ajoutent, tel Michel Rocard, des intérêts géostratégiques: les républiques turcophones contrôlent la deuxième réserve de pétrole mondiale. La géopolitique fait aussi de la Turquie laïque et musulmane un pays tampon entre l'Occident et les terres de l'Islam. Pour d'autres la pratique de valeurs reconnues, les droits de l'homme, la démocratie, la tolérance, suffisent pour prétendre au passeport européen. Dans l'amorce du débat tous ces critères sont mêlés comme des pincesaux. L'Europe qui

s'est prouvée en marchant, en se construisant peine à se définir intellectuellement. Si son originalité est de réunir des tempéraments nationaux extrêmement contrastés, où s'arrête ce pouvoir et cette capacité agglutinante? La géographie, l'histoire et les mœurs sont-elles en mesure d'apporter une réponse?

Géographie

L'Europe a été définie comme le promontoire, le cap de l'Asie, d'où le flou, à l'est, de sa démarcation; mais cette délimitation incertaine concerne plus l'Ukraine, la Pologne, la Moldavie que la Turquie. L'Europe est faite de ses massifs alpins, de fleuves puissants qui y trouvent leur source, de mers qui la découpent en dentelles côtières. Si la Turquie participe au peuplement et au partage méditerranéens, ses fleuves sont orientés vers le golfe persique, sa frontière est commune à la Syrie, l'Irak et l'Iran. C'est un pays interface.

Ceux qui réfutent le critère géographique ne le font pas pour des questions de délimitation, mais pour des raisons de principe. La géographie évoque pour eux les errements nationalistes, les interprétations sanglantes des frontières naturelles, du *Lebensraum*, prétexte à la folie des guerres qui, avant d'être mondiales, furent d'abord européennes. L'Union européenne précisément a été le dépassement de l'absoluité des frontières, la prise de conscience que les guerres nationales furent, en fait, des guerres civiles. Mais, on peut répondre que la paix en Europe, après des siècles d'affrontement, est d'abord fondée sur la conviction que dans un espace commun s'est développée une civilisation commune. L'abolition des frontières intereuropéennes ne signifie pas l'effacement de tout rapport à un espace donné. Sans

transposer à l'échelle européenne les mythes barrésiens sur le génie des lieux, l'Europe ne peut pas se définir sans un rapport physique à un lieu de civilisation.

Histoire

Par sa situation exceptionnelle de pays carrefour, la Turquie est un des pays du monde le plus chargé d'histoire. Les grandes civilisations, les grands conquérants s'y sont succédés, y ont laissé leur marque, notamment la Grèce et Rome. Si l'on veut voir, par exemple, ce qu'était un théâtre romain authentique, il faut aller à Aspendos, donc en Turquie. Ce pays a participé à des civilisations qui ont formé aussi notre propre histoire. C'est un de ses liens forts avec l'Europe. L'empire ottoman, dans sa formidable expansion du XIV^e au XVII^e siècle, a conquis, à l'ouest, la Grèce et les Balkans s'avancant jusqu'aux portes de Vienne, y laissant ses marques que les guerres yougoslaves ont révélées. Le conflit avec la Grèce s'apaise, lentement. Mais cette avancée de la paix - qu'il convient de consolider à Chypre notamment - marque plus la fin d'un affrontement que la prise de conscience que la guerre avec la Turquie était une guerre fratricide. Sauf peut-être en Bosnie et au Kosovo parce qu'on se trouve là dans un espace européen. On retrouve alors la donnée géographique.

Mœurs

La laïcité de l'Etat turc est constitutionnellement garantie, mais par un Conseil dominé par l'armée. En fait l'europanisation de la Turquie, voulue par Atatürk a partiellement échoué. La condition de la femme turque n'est pas celle de la femme européenne, même si l'on sait que de la Suède à la Sicile ou au Portugal les mœurs européennes ne sont

pas uniformes. Celui qui pénètre dans la Turquie profonde, comme le marcheur Bernard Olivier¹, sait et sent qu'il n'est pas en Europe, si cela peut être dit sans prétention de supériorité, sans mépris ou exclusion sous-jacente, et avec la réserve que les mœurs évoluent.

La panne diplomatique européenne

La Turquie a, par sa demande d'adhésion, le mérite d'obliger l'Europe à se définir, à distinguer ce qu'est l'alliance fondatrice, de ce que sont les liens de collaboration avec ses grands voisins ou, pour reprendre une distinction de l'ancienne Confédération, de dire qui est Etat membre et qui est Etat associé. Au temps de l'EEE, Jacques Delors imaginait que l'Europe puisse se développer en cercles, allant de l'Union proprement dite, aux pays participant à une partie de l'acquis communautaire, et enfin aux pays avec lesquels les liens sont renforcés. Depuis seule la formule d'adhésion a été développée. Pourtant que ce soit avec la Russie, la Turquie, le Maghreb, l'Europe aurait à définir ses intérêts stratégiques. L'adhésion ne peut pas être sa seule formule de collaboration. L'alliance n'est pas de même nature que la diplomatie. Si cette distinction n'est pas faite l'Union, étant la face politique de l'OTAN, risque de se dissoudre dans un réseau de convenances stratégiques. Quant à la Turquie, elle mérite mieux que des promesses dégoulinantes d'arrière-pensées. Les intérêts communs pourraient être confirmés par un traité concret et sincère. Ce ne serait pas l'éconduire, mais la respecter. ag

¹Bernard Olivier, *Longue marche*, Edition Phébus, 2000.

Les limites de l'injustice

John Rawls, comme Paul Ricoeur, a contribué à maintenir vivante la philosophie politique. Au débat classique qui oppose l'affirmation des droits de l'homme ou la recherche du bien commun, Kant ou Aristote, l'individu souscrivant au contrat social qui fonde la société ou la communauté qui donne à l'individu ses dimensions historiques et sociales, il a apporté, en Kantien, une contribution originale.

Il a su poser, me semble-t-il, la question des limites de l'inégalité acceptable. Si une part d'inégalité est inévitable compte tenu de la division du travail, du jeu des institutions, de l'efficacité économique, quelle ampleur peut-elle revêtir selon notre choix personnel si nous devons ignorer où le destin devait nous placer dans l'échelle sociale. Et quelles sont les conditions qui rendent l'inégalité supportable, comme par

exemple la mobilité de l'échelle sociale? Dans sa *Théorie de la justice* (1971), Rawls ne s'appuie pas sur l'étude de sociétés concrètes; il est très loin de toute analyse d'inspiration marxiste, il réfléchit en philosophe. Et pourtant le seul fait de poser avec une force renouvelée la question primordiale de l'inégalité tolérable donne à sa philosophie, dans l'évolution contemporaine du capitalisme, une force critique percutante. Elle oppose au modèle dominant existant, la recherche stimulante d'un modèle meilleur, c'est-à-dire plus juste. ag

Théorie de la justice, Seuil.
Justice et démocratie, Seuil.
Le Droit des gens, 10-18.
Le Libéralisme politique, PUF.
Leçons sur l'histoire de la philosophie morale et politique, La Découverte.

Diaspora ottomane en Suisse

La Revue suisse d'histoire consacre son numéro de cet automne aux Turcs qui ont trouvé refuge dans notre pays. On peut lire, entre autres, une étude de Sinan Kunalalp sur son grand-père et son père intitulée *D'Ali Kemal à Zeki Kunalalp: itinéraire helvétique d'une famille turque*.

Lorsque le père est assassiné en 1922 parce qu'il s'oppose au mouvement kémaliste, la mère se réfugie dans le canton de Berne avec son fils. Son choix est dicté par le fait qu'une sœur a épousé un médecin bernois établi à Münchenbuchsee. A l'école primaire de Gümligen, Zeki a comme instituteur le futur historien Edgar Bonjour. Zeki a été le premier Turc à obtenir la maturité au gymnase de Berne. Pendant ses études de droit à l'Université de Berne, il a été *Fuchs* puis *Brusch* de la société d'étudiants *Zähringia* qui fait partie

de la même fédération que la société lausannoise *Valdésia*. Il y est resté fidèle comme «ancien» jusqu'à sa mort, en 1998.

Docteur en droit «summa cum laude» en 1938, il a regagné son pays la même année et s'est mis à sa disposition en entrant dans le service diplomatique. En août 1960 il a été nommé ambassadeur à Berne où sa connaissance du bernois suscita bien des histoires apocryphes.

Jusqu'à la fin de sa vie, l'une de ses joies a été de pouvoir s'entretenir en *berndütsch*. Il a été un lecteur fidèle de la *Neue Zürcher Zeitung* qu'il considérait comme «le meilleur quotidien du monde». En 1964 il a quitté Berne pour Londres. Son fils termine son article par cette phrase: «Ses deux fils, scolarisés dans des écoles françaises, s'étaient refusés, par suffisance et snobisme à apprendre le bernois». cfp

Les films de Noël

Une sensibilité peut en cacher une autre

Certains considèrent Claude Lelouch comme un cinéaste médiocre, voire «facile». Ils ont raison. Le métier de cinéaste consiste à ciseler chaque scène d'un scénario lu et relu, à conduire les dialogues, les regards; à dessiner à la craie sur le plancher (Gérard Oury) la trace des pas à suivre, et ensuite, avec l'aide de la monteuse, glisser ces scènes sur le fil du collier que sera l'œuvre: une réalisation claire et distincte, cohérente, au message (ou à l'émotion) clairement perceptible.

Claude Lelouch n'appartient pas à cette catégorie. Impossible pour lui de jouer sur tous les registres. La souplesse de la caméra sur l'épaule, l'utilisation de nouvelles pellicules, l'intégration de Johnny Halliday et Sacha Distel dans la

distribution, la liberté de dialogue laissée à Anouck Aimée ne sont pas compatibles avec le professionnalisme et la rigueur que l'on trouve, par exemple, dans le cinéma de Jean-Pierre Melville à la même époque. Et pour le spectateur, il faut bien l'avouer, cela se traduit par un agacement profond (*Partir, revenir*) ou par une adhésion entière (*Des jours et des lunes*). Un aristocrate italien s'adresse à Lino Ventura: « Si vous ne lisez pas les critiques de cinéma, comment choisissez-vous vos films? ». La réponse bourru: « Comme pour les femmes: en prenant des risques ». C'est le cas avec Lelouch.

Mais comme le film d'aujourd'hui appartient à notre sélection de Noël, vous ne prendrez aucun risque. Vous glisserez dans votre

lecteur vidéo *La bonne année* tourné en 1966, avec Lino Ventura, Françoise Fabian, Charles Gérard (qui n'aime pas le magnifique Charles Gérard qui jouait dans *L'aventure, c'est l'aventure?*). Une embrouille qui utilise les masques du propriétaire de *Chez Michou*, Mireille Mathieu en duo avec un travesti, un casse chez Van Cleef, l'assaut de la police, la prison...

A première vue, c'est simplement une bonne histoire. Pourtant, ne soyez pas dupe. Car derrière cette aventure policière se dissimule un autre thème, autrement subtil et douloureux, un thème qui appartient à la vie de chacun et qui réveille, dans le subconscient, des images douces et amères. C'est à vous de le découvrir.

Eric Braun

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Braun
Alex Dépraz (ad)
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Anne Rivier

Nucléaire:
Nicolas Morel
Christian van Singer

Composition et maquette:
Allegra Chapuis
Marco Danesi

Responsable administrative:
Isabelle Gavric-Chapuisat

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch

Quitter son jardin

Par Anne Rivier

Je vous remercie de me recevoir, Monsieur le Curé. Je voulais avoir votre avis avant de me décider. Les enfants viennent dimanche prochain. Les deux, sans leurs conjoints, ce qui est exceptionnel. Une réunion de famille. Personnellement je suis au courant du but de leur visite, mais je n'ai pas vendu la mèche. De toute façon, ma femme Martha et moi, on ne se parle presque plus. Cette fois elle doit se douter de quelque chose. Elle a téléphoné à notre belle-fille, elle l'a cuisinée pour essayer d'en savoir plus.

Elle sait pertinemment que ça nous guette et que c'est inévitable. Avec ses cannes, elle est complètement dépendante. Ça fait longtemps que je m'occupe des courses. Trop longtemps. Quand ils apprennent mon âge dans les magasins, les gens ne me croient pas. Nonante ans en février. Depuis cet été pourtant je péclote, je me sens faiblir. Vraiment.

Mon fils a pris contact avec plusieurs EMS. Il nous apportera les prospectus. On les épluchera puis on choisira de s'inscrire ou non. Il m'a assuré qu'il n'y avait rien d'urgent. Il a ajouté que les listes d'attente étaient surchargées. Pas besoin de dessin, j'ai compris le message. Après Noël, on déménage. Mon jardin refleurira sans moi. Quitter la maison que j'ai construite de mes mains, en travaillant dur, en économisant chaque sou, ça va être une épreuve. Elle sera surmontable vu que les enfants ne s'y intéressent pas. Mais lâcher mon jardin l'année où les rosiers de l'entrée avaient enfin repiqué? Vous les aviez vus, n'est-ce pas? Et la haie d'hortensias, et mes bégonias rouges? Les badauds se pressaient au portillon pour les admirer. Non, revivre un printemps sans voir grossir mes pivoines, cette idée m'est intolérable. Mon jardin, c'est mon refuge, vous comprenez. Le seul endroit où on me fiche la paix.

Quand mon fils m'a raconté que dans certains établissements à la campagne les pensionnaires avaient la possibilité de gratouiller quelques plates-bandes, j'ai doucement rigolé. Ça serait comme peigner une perruque pour un coiffeur à la retraite! Non, il faut que je me résigne. Se défaire, abandonner, céder, perdre à jamais, voilà les verbes qui me restent à conjuguer.

D'abord il y a eu la voiture. Si vous saviez combien j'appréhendais le moment où je devrais y renoncer! Je ne roulais plus beaucoup, le supermarché et retour, n'empêche: ma voiture c'était aussi un espace de liberté. J'ai posé les plaques de peur qu'on ne m'y oblige. Martha n'a pas apprécié. «Tu verras que les enfants vont en profiter pour nous pousser vers le home».

Mon médecin, lui, m'a félicité. Ce sacrifice-là il n'aurait pas osé me le demander. C'est un homme de cœur. Il a des antennes. Trente-deux ans que je le pratique, alors, vous imaginez. On a vieilli ensemble. Lui moins que moi, évidemment. Attention, on n'est pas des intimes pour autant. Mes problèmes de couple, par exemple, je les garde pour moi. Domaine privé, chasse gardée, c'est ainsi qu'on a été éduqué, notre génération, pas vrai?

Ce qui est sûr c'est que, sans moi, ma femme y serait déjà, dans un EMS. Ses nerfs, son zona, plus la fracture du fémur, elle est quasi impotente. Je suis devenu son factotum. Valet de pied, chauffeur, commissionnaire. Mes enfants sont persuadés que je vais me crever à la tâche.

Il faut dire que Martha est invivable. Elle l'a toujours été. C'est son caractère. Les enfants prétendent qu'elle est malade. Et que si on l'avait soignée plus tôt, son existence et les nôtres en auraient été transformées.

Ca, Monsieur le Curé, je ne peux l'admettre. Si elle avait été gravement atteinte, ses différents docteurs m'auraient alerté, non? Finalement, pendant toutes ces années elle a correctement mené son ménage, elle a élevé ses gosses de son mieux, et jusqu'au bout. C'est vrai qu'elle éclate à la moindre contrariété, c'est vrai que des crises il y en a eu dès le début de notre mariage. Les pires arrivaient la nuit. Aujourd'hui c'est n'importe quand. Après elle s'enferme des heures entières au salon ou dans sa chambre. Elle récupère. Elle se «rassemble», dit mon fils.

J'ai pitié de ma femme, de ses désordres. Je n'ai plus que ça, de la pitié. Plus une once d'affection. Lorsqu'elle m'agresse, qu'elle m'insulte en dénigrant ma famille ou notre vécu commun, je la hais si violemment que j'en ai des étourdissements. Je ne supporte plus ces chocs-là, ni ces chantages affectifs qu'elle exerce en permanence.

Je m'inquiète sérieusement, Monsieur le Curé. Lundi, à la poste, j'ai glissé et je suis tombé. A genoux devant le guichet, j'avais bonne mine, tiens! Je me surprends parfois à m'apitoyer sur mon sort. Les actualités télévisées m'arrachent des larmes. Le foot ne me passionne plus. Le journal, je le lis à peine. La politique locale m'ennuie. Moi, Fribourgeois pur beurre, employé municipal de mes vingt ans à ma retraite, c'est un signe ça, non?

Les enfants suggèrent qu'on se sépare, Martha et moi. Chacun dans notre EMS. J'hésite encore. A vous je peux le confier: j'ai souvent pensé au divorce, par le passé. Je me suis vite repris, je suis un homme de principes. Et puis il y avait les enfants.

Pour ma part je préférerais un asile en pleine ville. J'aimerais finir mon histoire là où elle a commencé. Entre la Basse et la Haute, pour l'éternité.

La maison, on la louera. A des gens qui s'en contenteront, car elle est bien modeste. Qui s'engageront à bichonner le jardin et me permettront d'y monter de temps en temps. Je ne leur donnerai pas de conseil, je ne m'appelle pas Monsieur Jardinier. Je ne les dérangerai pas, je ne sonnerai pas à leur porte. Je me ferai tout petit.

Je compterai les roses et les hortensias, accoudé à la balustrade. Simple promeneur. Mon jardin sera ma dernière promenade. ■